

5

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE RÉMY COINTREAU AU 31 MARS 2025

5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

5.2 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT
GLOBAL

5.3 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION
FINANCIÈRE

5.4 VARIATION DES CAPITAUX
PROPRES CONSOLIDÉS

5.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
CONSOLIDÉ

5.6 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS

5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En M€	Notes	2025	2024
Chiffre d'affaires	15	984,6	1 194,1
Coût des ventes	16	(289,8)	(344,0)
Marge brute		694,8	850,2
Frais commerciaux et administratifs	16	(477,8)	(545,8)
Résultat opérationnel courant	15	217,0	304,4
Autres produits et charges non courants	18	(6,0)	(12,8)
Résultat opérationnel		211,0	291,6
Coût de l'endettement financier net		(33,7)	(31,7)
Autres produits et charges financiers		(8,9)	(6,8)
Résultat financier	19	(42,6)	(38,5)
Résultat avant impôts et quote-part dans les entreprises associées		168,4	253,2
Impôts sur les bénéfices	20	(48,2)	(69,4)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	0,5	0,6
Résultat net		120,7	184,4
Dont			
- part attribuable aux propriétaires de la société mère		121,2	184,8
- part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(0,5)	(0,4)
Résultat net part du Groupe par action			
de base		2,36	3,64
dilué		2,34	3,62
Nombre d'actions retenu pour le calcul			
de base	10.2	51 415 283	50 719 758
dilué	10.2	51 803 143	51 119 230

5.2 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

En M€	2025	2024
Résultat net de la période	120,7	184,4
Eléments non recyclables		
Écart actuariel sur engagements de retraite	1,2	(0,9)
Titres valorisés à la juste valeur par résultat global	1,0	1,7
Effet d'impôt associé	(0,2)	0,2
Eléments recyclables		
Variation des écarts de conversion	1,6	2,9
Variation de valeur des instruments de couverture	(4,4)	(1,6)
Effet d'impôt associé	1,1	0,4
Résultat global enregistré en capitaux propres	0,4	2,7
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE	121,1	187,1
Dont :		
part attribuable aux propriétaires de la société mère	121,8	187,5
part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,6)	(0,4)

5.3 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En M€	Notes	2025	2024
Ecart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	2	503,5	504,8
Droit d'utilisation IFRS 16	3	32,3	36,4
Immobilisations corporelles	4	464,4	450,6
Part dans les entreprises associées	5	1,9	1,5
Autres actifs financiers	6	16,8	18,3
Impôts différés	20	21,3	25,6
Actifs non courants		1 040,2	1 037,3
Stocks	7	2 105,6	1 962,8
Clients et autres créances d'exploitation	8	187,5	238,2
Créances d'impôt sur les résultats	20	2,7	29,8
Instruments financiers dérivés	14	5,2	9,6
Trésorerie et équivalents	9	83,1	93,0
Actifs courants		2 384,0	2 333,4
TOTAL DE L'ACTIF		3 424,2	3 370,7
Capital social		83,5	82,0
Prime d'émission		883,1	823,6
Actions auto-détenues		(43,4)	(47,0)
Réserves consolidées et résultat de la période		972,1	954,0
Écarts de conversion		34,4	32,7
Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère		1 929,7	1 845,3
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,4)	0,3
Capitaux propres	10	1 929,3	1 845,6
Dettes financières à long terme	11	562,5	514,9
Provisions pour avantages au personnel	23	18,0	20,2
Provisions pour risques et charges à long terme	12	0,7	0,7
Impôts différés	20	48,7	54,5
Passifs non courants		629,9	590,3
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	196,1	227,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	639,1	676,3
Dettes d'impôt sur les résultats	20	22,2	19,3
Provisions pour risques et charges à court terme	12	6,7	9,8
Instruments financiers dérivés	14	0,9	1,7
Passifs courants		865,0	934,8
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		3 424,2	3 370,7

5.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En M€	Capital et primes	Actions autodétenues	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	Part attribuable aux :		Total capitaux propres
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
AU 31 MARS 2023	854,9	(50,9)	931,2	29,8	(10,5)	1 754,4	0,7	1 755,1
Résultat net	-	-	184,8	-	-	184,8	(0,4)	184,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	2,9	(0,2)	2,7	0,0	2,7
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	6,2	-	-	6,2	-	6,2
Dividendes	-	-	(152,7)	-	-	(152,7)	-	(152,7)
Conversion OCEANE (note 11)	50,8	-	-	-	-	50,8	-	50,8
Mouvement sur actions autodétenues	-	3,9	(3,9)	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(0,9)	-	-	(0,9)	-	(0,9)
AU 31 MARS 2024	905,7	(47,0)	964,7	32,7	(10,8)	1 845,3	0,3	1 845,6
Résultat net	-	-	121,2	-	-	121,2	(0,5)	120,7
Autres éléments du résultat global	-	-	-	1,7	(1,2)	0,6	(0,2)	0,4
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	4,1	-	-	4,1	-	4,1
Dividendes	-	-	(101,9)	-	-	(101,9)	-	(101,9)
Augmentation de capital	60,9	-	-	-	-	60,9	-	60,9
Mouvement sur actions autodétenues	-	3,7	(3,7)	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(0,5)	-	-	(0,5)	-	(0,5)
AU 31 MARS 2025	966,6	(43,4)	984,0	34,4	(11,9)	1 929,7	(0,4)	1 929,3

5.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En M€	Notes	2025	2024
Résultat opérationnel courant	15	217,0	304,4
Réintégration des charges d'amortissement	2/3/4	46,8	45,1
Réintégration de la charge sur paiement en actions	10	4,1	6,2
Dividendes reçus des entreprises associées	5	-	0,6
Résultat brut d'exploitation		267,8	356,4
Variation des stocks	22	(136,4)	(149,1)
Variation des créances clients	22	30,5	4,9
Variation des dettes fournisseurs	22	(36,8)	(8,3)
Variation des autres créances et dettes d'exploitation	22	11,0	8,3
Variation du besoin en fonds de roulement		(131,7)	(144,1)
Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels		136,1	212,2
Décassements nets sur autres produits et charges non courants	18	(8,4)	(4,5)
Décassements nets sur résultat financier*	19	(37,4)	(24,7)
Décassements nets sur impôts	20	(19,9)	(88,4)
Autres flux d'exploitation		(65,7)	(117,6)
Flux nets de trésorerie d'exploitation		70,4	94,6
Décassements sur investissements opérationnels	2/4	(51,2)	(80,9)
Décassements sur acquisitions de titres		(1,0)	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations		0,2	-
Encaissements (décaissements) sur autres actifs financiers	6	3,6	0,5
Flux nets de trésorerie sur investissements		(48,4)	(80,4)
Augmentation de capital		-	-
Actions auto-détenues	10	-	-
Augmentation de la dette financière	11	114,7	390,2
Remboursement de la dette financière	11	(105,6)	(230,4)
Dividende versé en numéraire	10	(41,0)	(152,7)
Flux nets de financement		(31,9)	7,2
Écarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		0,0	(2,2)
Variation de la trésorerie et équivalents		(9,8)	19,2
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	9	93,0	73,7
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	9	83,1	93,0

Les intérêts payés s'élèvent à 34,0 M€ au 31 mars 2025 (mars 2024 : 21,7 M€).

5.6 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1	Principes et méthodes comptables	NOTE 15	Information sectorielle
NOTE 2	Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	NOTE 16	Frais commerciaux et administratifs
NOTE 3	Droits d'utilisation IFRS 16	NOTE 17	Effectifs
NOTE 4	Immobilisations corporelles	NOTE 18	Autres produits et charges non courants
NOTE 5	Part dans les entreprises associées	NOTE 19	Résultat financier
NOTE 6	Autres actifs financiers	NOTE 20	Impôts sur les bénéfices
NOTE 7	Stocks	NOTE 21	Résultat net hors éléments non récurrents
NOTE 8	Clients et autres créances d'exploitation	NOTE 22	Variation du besoin en fonds de roulement
NOTE 9	Trésorerie et équivalents de trésorerie	NOTE 23	Retraites et engagements assimilés
NOTE 10	Capitaux propres	NOTE 24	Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels
NOTE 11	Dette financière	NOTE 25	Parties liées
NOTE 12	Provisions pour risques et charges	NOTE 26	Honoraires des commissaires aux comptes
NOTE 13	Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	NOTE 27	Événements postérieurs à la clôture
NOTE 14	Instruments financiers et risques de marché	NOTE 28	Liste des sociétés consolidées

Introduction

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 3 juin 2025. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 22 juillet 2025.

NOTE 1 Principes et méthodes comptables

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1er avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union européenne au 31 mars 2025.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 mars 2025 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne. Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

www.eur-lex.europa.eu

Évolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Les principes et méthodes comptables appliqués pour l'établissement des comptes sont identiques à ceux appliqués dans les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2024 à l'exception des évolutions normatives obligatoires au 1er avril 2024.

Les nouvelles normes et amendements aux normes IFRS adoptés par l'Union européenne, qui sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2024 sont les suivants :

- Amendements IAS 1 concernant classement des dettes en courant ou non courant; passifs non courants assortis de clauses restrictives ;
- IAS 7 et IFRS 7 – Nouveautés sur les accords de financement des fournisseurs ;
- IFRS 16 – contrats de location - traitement comptable des transactions de cession-bail ;

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 31 mars 2025.

Note 1.1 Réforme fiscale internationale - Pilier 2

Les impacts liés à l'application de la réforme fiscale internationale Pilier 2 ne sont pas significatifs au 31 mars 2025.

Note 1.2 Impact du changement climatique

Le groupe Rémy Cointreau est exposé à l'impact du changement climatique sur les terroirs dont il dépend pour ses approvisionnements (oranges, canne à sucre, vigne, céréales, betteraves) et sur la disponibilité de ressources comme l'eau. Ce sujet est abordé en détail dans le chapitre 1.7.1 du rapport de durabilité. Une étude réalisée par Axa Climate a étudié l'impact du

réchauffement climatique sur 93 terroirs à l'horizon 2050 selon deux scénarios . Les conclusions montrent que 15% sont en risque extrême, 16% sont en risque fort, 28% sont en risque modéré, 41% sont en risque faible. Les études ne prennent pas en compte l'effet des actions engagées pour mitiger ces risques. Par ailleurs, l'impact financier de ces risques n'est pas aisément modélisable. Les états financiers de l'exercice ne sont impactés par ces risques qu'à travers les dépenses et investissements engagés pour la mise en œuvre de la stratégie environnementale du Groupe. Il en est de même pour les prévisions retenues dans les tests de valorisation des actifs.

Note 1.3 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les sujets ci-dessous.

Tests de dépréciation des actifs

Le Groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché de actifs comparables dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie quand les normes ou les circonstances les rendent nécessaires. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

Provisions pour risques et charges

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du Groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative. Les modifications d'hypothèse d'âge de départ en retraite en France suite à la réforme de 2023 n'ont pas eu d'impact significatif.

Instruments financiers dérivés

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le Groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

Note 1.4 Méthodes de consolidation

La société Rémy Cointreau est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Rémy Cointreau sont consolidés par intégration globale. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- il détient le pouvoir sur l'entité émettrice ;
- il est exposé ou a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice (entités *ad hoc*, voir également la note 1.9) ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas, lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du Groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au Groupe sont éliminées.

Note 1.5 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau SA.

Les bilans des filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

Note 1.6 Opérations en devises

Au niveau de chaque entité, les transactions libellées dans une autre devise que la devise fonctionnelle sont enregistrées dans la devise fonctionnelle au taux de change prévalant à la date de transaction. À chaque clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont réévalués au taux de clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Par exception, les écarts de réévaluation relatifs aux transactions qualifiées de couverture d'investissement net sont enregistrés en capitaux propres au poste « Écarts de conversion ».

En règle générale, les filiales de distribution facturent leurs clients dans la devise fonctionnelle du client et achètent aux filiales de production dans leur devise fonctionnelle (et non celle de l'entité de production). Les filiales de production sont très majoritairement situées dans la zone euro tandis que l'euro représente moins de 15% de la facturation du Groupe. À ce titre, les filiales de production et certaines filiales de distribution sont fortement exposées aux effets des variations des cours des devises étrangères.

Le Groupe gère ce risque, ainsi que les risques similaires liés au financement de ses filiales « non-euro », de manière centralisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés dont la comptabilisation relève de la norme IFRS 9. L'horizon de couverture est de l'ordre de 18 mois glissants. Ainsi à chaque clôture, le Groupe peut détenir un portefeuille d'instruments destinés à couvrir les flux des exercices suivants. Au cours de l'exercice, les instruments détenus à l'ouverture viennent à échéance.

Les effets de la réévaluation des instruments financiers dérivés de change en portefeuille à chaque clôture sont comptabilisés, selon la norme IFRS 9, principalement en capitaux propres (OCI). Ces réévaluations, dépendant du taux de clôture pour chaque devise objet de la couverture, ne préjugent pas du résultat qui sera effectivement dégagé lors de l'échéance des instruments.

Le résultat effectivement dégagé par le dénouement des instruments financiers affectés aux flux de l'exercice est enregistré en marge brute ou en résultat financier selon la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers).

Note 1.7 Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des entreprises et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par unité génératrice de trésorerie.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés dans le résultat de la période au cours de laquelle les coûts sont engagés et les services reçus. Ces frais sont classés au poste « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé et au sein des flux nets de trésorerie sur investissements du tableau des flux de trésorerie consolidé.

Note 1.8 Définition de certains indicateurs**A) Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires inclut les ventes de gros et de détail des produits finis correspondant principalement aux marques de vins et spiritueux commercialisées par le Groupe.

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert de contrôle au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés nets des provisions constituées au titre de remises, rabais, ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue

Dans tous les pays où le Groupe est présent, le chiffre d'affaires est soumis à de nombreuses taxes dont certaines sont spécifiques au secteur des vins et spiritueux. Les modalités de calcul et de collecte de ces taxes sont différentes selon leur nature et selon le pays où elles sont exigibles.

De manière générale, le Groupe présente en déduction du chiffre d'affaires toutes les taxes où il est positionné en tant qu'agent.

Les taxes spécifiques au secteur des vins et spiritueux ont pour finalité d'être répercutées jusqu'au consommateur final des produits, quel que soit l'intermédiaire qui s'en acquitte auprès des autorités fiscales des pays de commercialisation. Pour ces taxes, qui représentent souvent une part très significative du prix payé par le consommateur, le Groupe se considère toujours en situation d'agent. Le montant total des taxes déduites du chiffre d'affaires est détaillé à la note 15.

Les taxes de type TVA sont toujours exclues du chiffre d'affaires.

B) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du Groupe à l'exception :

- du résultat opérationnel des activités qualifiées d'activités abandonnées selon IFRS 5. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités

cédées ou en cours de cession » avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités ;

- des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du Groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur (voir note 2), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

C) Résultat brut d'exploitation (EBITDA)

Cet agrégat, qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

D) Endettement net

Cet agrégat, qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents. L'endettement comprend la dette de loyers IFRS 16 et les dettes liées aux engagements d'achat de titres de minoritaires.

Note 1.9 Consolidation des stocks des coopératives

Depuis le 1^{er} avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité *ad hoc*, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de cru dans le cadre de contrats pluriannuels d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

NOTE 2 Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

À l'exception des licences de logiciels, la rubrique « Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles » comprend essentiellement la valeur des incorporels identifiés lors des acquisitions opérées par le groupe : écarts d'acquisition résiduels (*goodwill*) et marques.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Enfin, le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Lors des acquisitions, les écarts d'acquisition résiduels sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. La structure des UGT définies par le Groupe correspond à l'organisation de son portefeuille de marques.

Les écarts d'acquisition résiduels (*goodwill*) et les marques inscrites au bilan du groupe Rémy Cointreau sont considérés comme des actifs à durée de vie indéfinie et ne font pas l'objet d'amortissement. Dès l'identification d'un indice de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, ces actifs font l'objet de tests de valeur.

Les marques sont principalement testées au sein de l'UGT à laquelle elles sont rattachées. Lorsque ce test indique une perte de valeur, les marques sont alors testées séparément par des méthodes telles que redevances ou surprofit.

Si la valeur nette comptable des actifs est supérieure au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, alors une dépréciation est comptabilisée pour la différence dans la rubrique « autres produits et charges non courants ». Les modalités de réalisation de ces tests de dépréciation sont décrites en détail ci-après.

Pour les autres immobilisations incorporelles (licences de logiciels ou logiciels développés en interne), les durées d'amortissement sont de 3 à 7 ans.

Tests de perte de valeur des actifs à durée de vie indéfini

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une UGT.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au prix qui serait reçu pour la vente de l'actif diminué des coûts de sortie.

Conformément à la norme IAS 36, dans le cadre de ces tests de valeur, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ils se rapportent. Les flux de trésorerie sont ainsi établis au niveau de chacune de ces UGT.

Si une perte de valeur est identifiée au niveau d'une UGT, elle est affectée en priorité à l'écart d'acquisition résiduel (*goodwill*). La dépréciation des écarts d'acquisition résiduels est définitive et ne peut être reprise ultérieurement.

La valeur d'utilité est déterminée selon des projections de flux de trésorerie futurs, issues de plans à moyen terme dont la durée est adaptée aux caractéristiques propres à chaque activité et ne dépasse pas 12 ans. Les projections de flux de trésorerie sont actualisées sur la base du coût moyen pondéré du capital. Le calcul prend en compte une valeur terminale approchée en extrapolant le flux de trésorerie normatif au terme de la dernière année de la période explicite de prévision, sur la base du taux de croissance à l'infini.

Si la valeur d'utilité de l'UGT est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT alors la juste valeur nette des coûts de cession est déterminée pour cette UGT par l'utilisation de multiples de chiffre d'affaires, d'EBIT ou d'EBITDA constatés dans les transactions récentes pour les actifs similaires ainsi que par des approches analogiques basées sur des multiples boursiers.

Tous les tests de perte de valeur sont réalisés par des experts indépendants.

<i>En M€</i>	Écarts d'acquisition	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
Valeur brute au 31 mars 2024	53,9	517,7	4,0	73,1	648,7
Acquisitions	-	0,1	-	3,6	3,7
Cessions, mises au rebut	-	(0,0)	-	(0,3)	(0,3)
Autres mouvements	-	-	-	0,2	0,2
Écarts de conversion	0,4	0,3	(0,0)	(0,0)	0,7
Valeur brute au 31 mars 2025	54,4	518,0	4,0	76,6	653,0
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2024	29,3	61,6	4,0	48,9	143,9
Dotations	-	0,0	-	6,1	6,1
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,3)	(0,3)
Écarts de conversion	(0,1)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,2)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2025	29,2	61,6	4,0	54,7	149,5
Valeur nette au 31 mars 2024	24,6	456,1	0,0	24,1	504,8
Valeur nette au 31 mars 2025	25,1	456,4	0,0	21,9	503,5

Dépréciation de l'écart d'acquisition en solde : Westland 26,6 M€, Mount Gay 2,1 M€ et Le Domaine des Hautes Glaces 0,5 M€.

Dépréciation des marques : Metaxa 45,0 M€, Mount Gay 8,3 M€, autres marques secondaires 8,3 M€.

La rubrique « Autres » comprend principalement les logiciels acquis et développés en interne.

Tests de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Les méthodes et paramètres financiers utilisés dans le cadre de ces tests pour le calcul de la valeur d'utilité sont les suivants :

UGT	Secteur	Goodwill	Marque	Taux d'actualisation après impôt	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance à l'infini	Taux de croissance à l'infini
				2025	2024	2025	2024
Rémy Martin	Cognac	Non	Oui	8,0%	8,6%	1,8%	1,8%
Cointreau	Liqueurs & Spiritueux	Non	Oui	8,0%	7,9%	1,8%	1,8%
Metaxa ⁽¹⁾	Liqueurs & Spiritueux	Non	Oui	8,7%	8,8%	1,8%	1,9%
Bruichladdich	Liqueurs & Spiritueux	Oui	Oui	10,6%	10,6%	2,0%	2,0%
Westland	Liqueurs & Spiritueux	Non	Oui	10,0%	9,7%	2,1%	1,9%
Telmont	Liqueurs & Spiritueux	Oui	Oui	8,4%	8,9%	1,8%	1,8%

(1) La valeur recouvrable pour cette UGT correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les prévisions prises en compte pour les tests de valeur au 31 mars 2025 intègrent l'impact potentiel des droits de douane dits antidumping en Chine et des mesures tarifaires prises par le gouvernement Trump aux États-Unis selon l'estimation de la situation à la date de clôture. Ces droits ont un impact très variable selon les UGT. Les UGT Rémy Martin, Cointreau, Bruichladdich sont les plus exposées à ces impacts potentiels.

Toutes les marques du Groupe participent activement à limiter leurs impacts écologiques. Les investissements et dépenses prévues à ce titre sont inclus dans les flux de trésorerie prévisionnels pris en compte pour les tests. Les montants en jeu sont limités. Les impacts et risques liés au changement climatique sur une potentielle raréfaction des ressources des matières premières entrant dans la composition des produits du Groupe ne sont pas pris en compte. Les études réalisées (exposées dans le rapport de durabilité du Groupe Rémy Cointreau) n'ont pas mis en évidence de risques quantifiables sur l'horizon des plans d'affaire. L'horizon de ces études est postérieur à 2050. Par ailleurs, le Groupe estime que son modèle économique, orienté sur un segment haut de gamme plutôt que sur un accroissement continu des volumes, contribue à la modération de ce risque.

Au 31 mars 2025, les tests de valeur n'ont pas révélé de perte de valeur sur les actifs à durée de vie indéfinie ni sur les autres actifs des UGT qui les portent.

Des analyses de sensibilités ont été menées sur trois paramètres : application d'une décote de 15% à 30% des prévisions des modèles (y compris valeurs normatives) selon les UGT, hausse de 50 pb du taux d'actualisation, hausse de 50 pb du taux d'actualisation et baisse de 50 pb du taux de croissance à l'infini.

Deux UGT du secteur Liqueurs & Spiritueux (Westland, Telmont) présentent des risques de dépréciation à l'issue de ces tests de sensibilité. Les impacts sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Secteur de rattachement	Valeur nette comptable des UGT présentant un risque	Décote de 30% des données du modèle de valorisation	Hausse de 50 pb du taux d'actualisation	Hausse de 50 pb du taux d'actualisation et baisse de 50 pb du taux de croissance à l'infini
Liqueurs & Spiritueux	103,3	-21,0	-8,4	-9,8

À la date de clôture, le Groupe estime que des variations supérieures à celles utilisées dans les tests de sensibilités ne sont pas pertinentes économiquement.

NOTE 3 Droits d'utilisation IFRS 16

En application de la norme IFRS 16, les contrats de location sont reconnus en tant que droit d'utilisation des actifs sous-jacents par contrepartie d'une dette représentant la valeur actuelle des loyers futurs. Le droit d'utilisation fait l'objet d'un amortissement tandis que la dette diminue à hauteur des loyers payés au cours de l'exercice. Une charge financière enregistre l'effet de la désactualisation de la dette.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux marginal d'endettement de chaque entité en vigueur à la date de début du bail.

Les taux d'actualisation sont compris entre 1,0% et 6,5% et sont calculés selon le profil de risque de l'entité et la maturité du contrat retraits. Ils intègrent une composante liée au risque pays.

Les retraitements concernent principalement des contrats de location de bureaux et d'entrepôts. La durée retenue dans la valorisation de ces engagements de loyers correspond à la durée contractuelle, potentiellement étendue si le Groupe envisage d'exercer une option de renouvellement.

Note 3.1 Analyse de la variation

En M€	Valeur brute	Amortissements	Total
Au 31 mars 2024	58,1	(21,7)	36,4
Nouveaux contrats et augmentation de loyers	5,1	-	5,1
Fin de contrats	(4,1)	4,1	0,0
Amortissements	-	(9,0)	(9,0)
Autres mouvements	(0,3)	-	(0,3)
Écarts de conversion	(0,1)	0,0	(0,0)
Au 31 mars 2025	58,8	(26,5)	32,3

Les charges de loyers relatives aux contrats de moins de 12 mois, aux actifs de faible valeur et les charge de loyers variables non incluses dans la dette de loyer sont non significatives.

La hausse des droits d'utilisation de l'exercice est notamment liée à l'augmentation de loyers, à la signature ou au renouvellement de baux à la Barbade et en Chine.

Note 3.2 DÉTAIL PAR CLASSE D'ACTIF

En M€	Valeur nette comptable		Charge d'amortissement	
	2025	2024	2025	2024
Bureaux	29,5	33,7	(7,0)	(8,4)
Entrepôts et sites de production	2,0	0,8	(0,6)	(0,4)
Autres	0,8	1,9	(1,3)	(1,4)
TOTAL	32,3	36,4	(9,0)	(10,3)

Note 3.3 ECHEANCE DES DETTES LOCATIVES

	2025
Exercice mars 2026	7,8
Exercice mars 2027	7,2
Exercice mars 2028	6,3
Exercice mars 2029	3,1
Exercice mars 2030	1,9
Exercice mars 2031	1,8
Exercice mars 2032 et au-delà	6,1
TOTAL	34,2

NOTE 4 Immobilisations corporelles

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissement

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au Groupe.

■ Constructions, selon les composants	10 à 75 ans
■ Alambics, fûts, cuves	35 à 50 ans
■ Installations techniques, matériel et outillage	3 à 15 ans
■ Matériels informatiques	3 à 5 ans
■ Autres immobilisations	5 à 10 ans

<i>En M€</i>	Terrains	Constructions	Installations et équipements	Autres	En-cours	Total
Valeur brute au 31 mars 2024	30,7	254,7	202,6	231,9	45,0	764,9
Acquisitions	1,7	6,2	5,8	18,3	13,8	45,9
Cessions, mises au rebut	(0,5)	(0,3)	(3,2)	(0,8)	0,0	(4,7)
Autres mouvements	0,8	20,8	14,5	2,3	(38,8)	(0,3)
Écarts de conversion	0,0	0,8	0,2	0,3	0,1	1,5
Valeur brute au 31 mars 2025	32,8	282,3	219,9	252,0	20,1	807,2
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2024	4,2	85,3	128,5	96,3	0,0	314,3
Dotations	0,5	8,6	9,5	13,2	0,0	31,7
Cessions, mises au rebut	(0,4)	(0,1)	(2,3)	(0,7)	0,0	(3,5)
Autres mouvements	0,0	0,0	(0,1)	0,0	0,0	(0,0)
Écarts de conversion	(0,0)	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2025	4,3	93,9	135,7	108,9	0,0	342,8
Valeur nette au 31 mars 2024	26,5	169,4	74,1	135,6	45,0	450,6
Valeur nette au 31 mars 2025	28,6	188,3	84,3	143,1	20,1	464,4

Le poste « Autres » comprend principalement de la futaille sur les sites de production du groupe.

Au 31 mars 2025, aucune de ces immobilisations ne fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2025, les acquisitions concernent essentiellement des programmes d'investissement importants sur les sites de production de Cognac, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Islay, La Barbade, Damery et St-Jean-d'Hérans.

NOTE 5 Part dans les entreprises associées

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.4.

En M€	Spirits Platform	Total
Au 31 mars 2024	1,5	1,5
Résultat de la période	0,5	0,5
Ecarts de conversion	(0,1)	(0,1)
AU 31 MARS 2025	1,9	1,9

Le 31 juillet 2015, le groupe Rémy Cointreau a pris une participation de 37% dans le capital de Spirits Platform Pty Ltd pour un montant de 0,7 million d'euros. Spirits Platform Pty Ltd, consolidée par mise en équivalence, assure la distribution du portefeuille de marques Rémy Cointreau sur le marché australien.

Spirits Platform clôture ses comptes au 30 septembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 57,2 millions d'euros sur l'exercice de

Rémy Cointreau au 31 mars 2025 (2024 : 52,9 millions d'euros). Son total d'actif était de 29,5 millions d'euros au 31 mars 2025 (2024 : 22,4 millions d'euros).

Pour l'exercice clos au 31 mars 2025, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 9,1 millions d'euros avec Spirits Platform (2024 : 9,3 millions d'euros).

NOTE 6 Autres actifs financiers

En M€	2025	2024
Titres de participations non consolidées (note 6.1)	13,7	11,7
Autres (note 6.2)	3,2	6,6
TOTAL	16,8	18,3

Note 6.1 Titres de participation non consolidés

En M€	% détenu	2025	% détenu	2024
Dynasty Fine Wines Group Ltd (Chine)	23,9 %	12,2	23,9 %	11,2
Bacalhã-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8 %	0,5	0,8 %	0,5
EcoSPIRITS (Singapour)	1,7 %	1,0	-	-
TOTAL		13,7		11,7

Ce poste comprend principalement la valorisation de la participation dans le Groupe chinois Dynasty Fine Wines, acteur majeur du vin en Chine, coté à la Bourse de Hong Kong. Cette participation est comptabilisée selon la norme IFRS 9, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Compte tenu d'un cours à la clôture de 0,31 dollar de Hong Kong, la participation est valorisée à 12,2 millions d'euros au 31 mars 2025, soit une augmentation de 1,0 million d'euros (augmentation de 1,0 million d'euros hors effet de

change) par rapport à l'exercice clos au 31 mars 2024 dont la contrepartie est enregistrée en capitaux propres.

Note 6.2 Autres actifs financiers

Le poste « Autres » comprend des prêts à des participations non consolidées en intégration globale et des dépôts de garantie relatifs à des baux commerciaux ou à des procédures douanières.

NOTE 7 Stocks

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum, malt scotch whisky) en cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession.

La partie de ces stocks provenant des actifs agricoles détenus ou exploités en direct par le Groupe est non significative.

Les stocks en cours de vieillissement sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, ces derniers étant pris en résultat financier pendant la période où ils sont encourus. Le coût de revient est constitué du prix d'achat et des frais accessoires et s'incrémente chaque année par l'imputation des frais directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation.

Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

Note 7.1 Détail par type

En M€	2025	2024
Matières premières	52,3	60,7
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement ⁽¹⁾	1 818,2	1 700,2
Marchandises et produits finis	239,3	210,8
Valeur brute	2 109,8	1 971,7
Provision pour dépréciation	(4,2)	(8,9)
Valeur nette	2 105,6	1 962,8

(1) dont stocks Alliance Fine Champagne (mars 2025 : 393,5 millions d'euros, mars 2024 : 385,9 millions d'euros). Ces stocks font l'objet de garanties de financement à hauteur de 55,0 millions d'euros (note 11.9 et 24.2).

Note 7.2 Analyse de la variation

En M€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde au 31 mars 2024	1 971,7	(8,9)	1 962,8
Mouvements	136,5	4,7	141,2
Écarts de conversion	1,6	(0,0)	1,5
Solde au 31 mars 2025	2 109,8	(4,2)	2 105,6

NOTE 8 Clients et autres créances d'exploitation

Les créances commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2025	2024
Créances clients	102,8	132,5
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	25,6	33,4
Charges diverses payées d'avance	12,6	15,6
Avances versées	42,7	51,5
Autres créances	3,8	5,2
TOTAL	187,5	238,2
dont provision pour créances douteuses	(0,2)	(0,3)

Au 31 mars 2025, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

En M€	Total	Non échues	Échues	
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
Valeur brute des créances	103,1	99,6	3,3	0,2

Le Groupe est engagé dans des programmes de *factoring* en Europe, aux États-Unis et en Asie Pacifique (hors Chine) avec des sociétés spécialisées, filiales de banques de premier plan.

Ces programmes permettent au Groupe de transférer au *factor* la totalité des risques de crédit et de portage liés aux créances de certains clients dans la limite d'un plafond de crédit. Ces programmes

respectent les conditions posées par la norme IFRS 9 permettant ainsi au Groupe de déconsolider ces créances dès leur transfert au *factor*.

Les programmes de *factoring* ont permis une accélération des encaissements clients à hauteur de 56,1 millions d'euros au 31 mars 2025 (2024 : 57,8 millions d'euros).

NOTE 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

En M€	2025	2024
Dépôts court terme	-	-
Banque	83,1	93,0
TOTAL	83,1	93,0

NOTE 10 Capitaux propres**Note 10.1 Capital social, primes d'émission et actions autodétenues**

	Nombre d'actions	Actions autodétenues	Nombre total d'actions	Capital social	Primes d'émission	Actions autodétenues
Au 31 mars 2024	51 252 969	(309 913)	50 943 056	82,0	823,6	(47,0)
Païement partiel du dividende en actions	907 322	-	907 322	1,5	59,5	-
Attribution du plan d'actions gratuites janvier 2021	-	35 442	35 442	-	-	3,7
AU 31 MARS 2025	52 160 291	(274 471)	51 885 820	83,5	883,1	(43,4)

Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2025 est composé de 51 160 291 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

Conversion OCEANE

Il n'y a pas eu de demande de conversion d'OCEANE au cours de l'exercice. Au 31 mars 2025, le solde des OCEANE s'élève à 194 095 obligations, soit une valeur nominale de 21,5 millions d'euros.

Actions autodétenues

Actions autodétenues : les actions Rémy Cointreau détenues par le Groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Ces actions sont généralement détenues dans le but de servir des plans d'attribution gratuite d'actions ou dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Au 31 mars 2025, Rémy Cointreau détient 274 471 de ses propres actions destinées à couvrir des plans d'attribution gratuite en cours ou futurs.

Note 10.2 Nombre d'actions retenues dans le calcul du résultat par action

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction du nombre moyen d'actions autodétenues sur la période.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction du nombre moyen d'actions autodétenues sur la période et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait du dénouement des plans d'actions gratuites en cours à la date de

clôture ainsi que de la conversion potentielle des obligations convertibles (OCEANE). Ces calculs suivent les règles de la norme IAS 33. Compte tenu du nombre résiduel d'OCEANE, l'impact de leur conversion sur le résultat net pris en compte pour le calcul du résultat par action dilué est non significatif.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

	2025	2024
Nombre moyen d'actions simple :		
Nombre moyen d'actions	51 717 816	51 054 398
Nombre moyen d'actions autodétenues	(302 533)	(334 640)
TOTAL PRIS EN COMPTE POUR LE RÉSULTAT PAR ACTION SIMPLE	51 415 283	50 719 758
Nombre moyen d'actions dilué :		
Nombre moyen d'actions simples	51 415 283	50 719 758
Effet de dilution des plans d'actions gratuites	186 778	199 554
Effet de dilution sur OCEANE	201 082	199 918
TOTAL PRIS EN COMPTE POUR LE RÉSULTAT PAR ACTION DILUÉ	51 803 143	51 119 230

Note 10.3 Plans d'attribution gratuite d'actions

Date d'attribution ⁽¹⁾	Plan n°	Période d'acquisition	Droits attribués à l'origine	Valeur du droit à la date d'attribution	Droits caduques	Droits attribués à l'issue de la période d'acquisition	Droits en vie au 31 mars 2025
14 janvier 2021	2021	4 ans	39 602	149,20	8 054	31 548	-
31 mars 2021	2021 - 2025	4,25 ans	72 500	159,40	16 950	-	55 550
31 mars 2021	2021 - 2030	9,25 ans	72 500	159,40	43 831	-	28 669
13 janvier 2022	2022	4 ans	35 310	199,20	5 415	-	29 895
12 janvier 2023	2023	4 ans	40 913	167,00	9 348	-	31 565
11 janvier 2024	2024	4 ans	65 840	95,60	9 050	-	56 790
23 janvier 2025	2025	4 ans	104 990	54,25	9 500	-	95 490
TOTAL			431 655		102 148	31 548	297 959

(1) La date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans.

Tous les plans sont des plans indexés (AGAI). Les actions remises aux bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition seront conditionnées à leur présence et leur nombre dépendra de l'atteinte de critères externes et/ou internes à l'entreprise.

Plan 2021 : ce plan est venu à échéance le 14 janvier 2025. Il restait alors 31 548 droits en vie qui ont tous été attribués ainsi que 3 870 actions supplémentaires liées au dépassement des hypothèses de performance, soit un total de 35 418 titres attribués. Selon le règlement de ce plan, le nombre d'actions effectivement acquises était calculé pour 50% en fonction du niveau d'atteinte de valeurs cibles définies pour le résultat opérationnel courant des exercices

2020/2021 à 2023/2024 et pour 50% en fonction d'un objectif d'émission de CO₂ de Rémy Cointreau calculé selon les scopes 1 et 2 du GHG (*Green House Gas Protocol*), prenant en compte le scénario de 1,5 °C. Le taux d'atteinte des critères de performance a été de 112,2%. Ce plan a été intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2021/2025 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2024/2025. 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance de marge brute a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2024/2025. À la date de clôture, il a été considéré que

ce plan serait servi à 51,5% par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2021/2030 : 33% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. 33% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance de marge brute a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. 33% du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif de pourcentage de réduction en intensité d'émission de CO₂ de Rémy Cointreau calculé selon les *scopes* 1, 2 et 3 du GHG (*Green House Gas Protocol*) en application des scénarios « scenario WB2C » et « scénario 1,5 °C », a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2022 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2021/2022 à 2024/2025). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif d'émission de CO₂ de Rémy Cointreau calculé selon les *scopes* 1 et 2 du GHG (*Green House Gas Protocol*), prenant en compte le scénario de 1,5 °C, atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2024/2025. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait servi à 79,0% par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2023 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2022/2023 à 2025/2026). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué, si l'objectif de réduction d'émission de CO₂/bouteille standard de l'exercice fiscal 2025/2026 compris entre -14% et -16% CO₂ équivalent par rapport à

l'exercice fiscal 2020/2021, est atteint. Cet objectif intègre l'ensemble du bilan carbone du Groupe (*scopes* 1, 2 et 3) selon le *GHG Protocol* et est mesuré par un cabinet indépendant. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2024 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies entre les exercices 2023/2024 et 2026/2027). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué, si le niveau des émissions de GES (gaz à effet de serre) en tonne CO₂ équivalent, de l'exercice fiscal 2026/2027 est compris entre -5% et +5% du niveau des émissions de GES de l'exercice fiscal 2020/2021. Cet objectif, mesuré par un cabinet indépendant, intègre l'ensemble des émissions de GES du Groupe selon les *scopes* 1, 2 et 3 du GHG (*Green House Gas Protocol*). À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2025 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies entre les exercices 2024/2025 et 2027/2028). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué, si le niveau des émissions de GES (gaz à effet de serre) en tonne CO₂ équivalent, de l'exercice fiscal 2027/2028 est compris entre -10% et +10% du niveau des émissions de GES de l'exercice fiscal 2020/2021. Cet objectif, mesuré par un cabinet indépendant, intègre l'ensemble des émissions de GES du Groupe selon les *scopes* 1, 2 et 3 du GHG (*Green House Gas Protocol*). À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Calcul de la charge de l'exercice

En application d'IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel, répartie sur la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des droits attribués a été calculée par des actuaires indépendants.

En M€	Juste valeur du droit (en €)	Valeur totale	Charge 2024
Plan 2021	143,87	5,1	1,2
Plan 2021-2025	151,63	4,3	0,4
Plan 2021-2030	138,98	4,0	(0,5)
Plan 2022	191,31	4,5	0,2
Plan 2023	156,35	4,9	0,9
Plan 2024	87,35	5,0	1,2
Plan 2025	47,69	4,6	0,2
TOTAL		32,4	3,6

Note 10.4 Dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 18 juillet 2024 a approuvé le versement d'un dividende ordinaire en numéraire ou en actions de 2,00 euros par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2024. Cette opération s'est traduite par le paiement en octobre 2024 de 41,0 millions d'euros en numéraire d'une part et par la création de 907 322 actions nouvelles d'autre part. Le cours de l'action retenu pour l'exercice de l'option a été de 67,16 € (basé sur 90% de la moyenne des 20 derniers jours de cotation précédant la date de décision de versement du dividende).

Note 10.5 Participations ne donnant pas le contrôle

Le montant des capitaux propres relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle s'élève à (0,4) million d'euros (mars 2024 : 0,3 million d'euros) et correspond principalement aux minoritaires de la société Mount Gay Distilleries Ltd.

NOTE 11 Dette financière

Les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif).

Note 11.1 Dette financière nette

En M€	2025			2024		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Dette financière brute	562,5	196,1	758,6	514,9	227,8	742,7
Trésorerie et équivalents (note 9)	-	(83,1)	(83,1)	-	(93,0)	(93,0)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	562,5	112,9	675,4	514,9	134,8	649,7

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

	2024	Variation des flux nets de financement				2025	
		Augmentation de la dette financière	Remboursement de la dette financière	Variation des intérêts courus	Transferts		Autres
Emprunts obligataires privés	378,4	-	-	-	-	0,2	378,6
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	21,5	-	-	-	-	-	21,5
Crédit syndiqué	-	50,0	-	-	-	(0,7)	49,3
Autres emprunts et dettes financières	79,2	-	(0,2)	-	-	1,0	80,0
Engagements d'achat de titres de minoritaires	5,9	-	-	-	-	0,8	6,643
Dettes locatives (IFRS 16)	30,0	-	-	-	(8,6)	5,1	26,5
Dette financière à plus d'un an	514,9	50,0	(0,2)	0,0	(8,6)	6,4	562,5
Emprunts obligataires privés	80,0	-	(80,0)	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	127,3	64,7	(15,3)	-	-	-	176,7
Intérêts courus non échus	12,3	-	-	(0,7)	-	-	11,6
Dettes locatives (IFRS 16)	8,2	-	(10,1)	-	8,6	1,1	7,8
Dette financière à moins d'un an	227,8	64,7	(105,4)	(0,7)	8,6	1,1	196,1
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	742,7	114,7	(105,6)	(0,7)	0,0	7,5	758,6

* La colonne "autres" comprend principalement la contrepartie des nouveaux contrats de location (note 3.1), l'effet de la désactualisation des dettes locatives ainsi que les effets de change sur la dette financière brute.

Note 11.2 Dette financière brute par nature

En M€	2025			2024		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Emprunts obligataires privés (note 11.6)	378,6	-	378,6	378,4	80,0	458,4
Emprunt obligataire convertible (OCEANE) (note 11.7)	21,5	-	21,5	21,5	-	21,5
Crédit syndiqué (note 11.8)	49,3	-	49,3	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières (note 11.9)	80,0	176,7	256,7	79,2	127,3	206,5
Intérêts courus non échus	-	11,6	11,6	-	12,3	12,3
Engagements d'achat de titres de minoritaires (note 11.11)	6,6	-	6,6	5,9	-	5,9
Dettes locatives (IFRS 16) (note 3.3)	26,5	7,8	34,2	30,0	8,2	38,1
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	562,5	196,1	758,6	514,9	227,8	742,7

Le montant total des ressources confirmées disponibles ainsi que leur taux d'utilisation est détaillé dans la note sur le risque de liquidité (note 14.6).

Note 11.3 Dette financière brute par maturité

En M€	2025	2024
Inférieure à 1 an	196,1	227,8
De 1 à 5 ans	177,8	118,8
Supérieure à 5 ans	384,7	396,1
TOTAL	758,6	742,7

Note 11.4 Dette financière brute par type de taux

En M€	2025			2024		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	513,2	61,6	574,8	515,7	145,3	661,0
Taux variable	49,3	122,9	172,2	(0,8)	70,2	69,4
Intérêts courus non échus	-	11,6	11,6	-	12,3	12,3
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	562,5	196,1	758,6	514,9	227,8	742,7

Note 11.5 Dette financière brute par devise

En M€	2025			2024		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	543,5	190,9	734,4	495,7	222,2	717,9
Dollar US	14,4	2,3	16,7	16,2	2,1	18,3
Yuan chinois	2,0	1,7	3,6	1,3	2,6	3,9
Dollar Hong Kong	0,2	0,1	0,3	-	0,2	0,2
Autres	2,5	1,0	3,5	1,7	0,7	2,4
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	562,5	196,1	758,6	514,9	227,8	742,7

Note 11.6 Emprunts obligataires privés

Le 27 février 2015, Rémy Cointreau avait émis un emprunt obligataire de 80,0 millions d'euros, sous forme d'un placement privé, auprès d'un leader européen de l'assurance. Cet emprunt a été remboursé le 27 février 2025.

Le 28 septembre 2023, Rémy Cointreau a réalisé avec succès une émission obligataire sous forme de placement privé non coté et non noté d'un montant total de 380 millions d'euros avec des maturités de 7, 10 et 12 ans (soit une maturité moyenne de 10 ans) assorties d'un coupon moyen pondéré de 5,58%.

Les caractéristiques détaillées de ces emprunts sont les suivantes :

En M€	Nominal	Mise en place	Échéance	Durée (années)	Taux nominal annuel	Covenant
Placement privé obligataire 2023	75,0	28 septembre 2023	28 septembre 2030	7	5,194%	ratio A (<4,00)
Placement privé obligataire 2023	205,0	28 septembre 2023	28 septembre 2033	10	5,626%	ratio A (<4,00)
Placement privé obligataire 2023	100,0	28 septembre 2023	28 septembre 2035	12	5,788%	ratio A (<4,00)
Frais d'émission	(1,4)					
Dette financière brute	378,6					

La disponibilité de ces emprunts est conditionnée par le respect d'un ratio financier dit « ratio A » (note 11.10).

Note 11.7 Emprunts obligataire convertible (OCEANE)

Rémy Cointreau a émis le 7 septembre 2016 un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels, d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE ») à échéance du 7 septembre 2026 pour un montant nominal de 275,0 millions d'euros, soit 2 484 191 OCEANE d'une valeur nominale unitaire de 110,70 euros.

Les OCEANE portent intérêt à un taux nominal annuel de 0,125%, à terme échu le 7 septembre de chaque année.

À la date d'émission, la valeur nominale unitaire des OCEANE a fait ressortir une prime d'émission de 40% par rapport au cours de référence de l'action de la société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. En application du « split accounting » requis par la norme IAS32, l'OCEANE a été initialement enregistrée pour 250,1 millions d'euros en dettes financières et 24,9 millions d'euros en capitaux propres.

Les porteurs d'OCEANE disposent d'un droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes de Rémy Cointreau, à raison d'un ratio de conversion initial d'une action pour une OCEANE. Conformément

aux termes et conditions de l'OCEANE, ce ratio a été subséquemment ajusté. Au 31 mars 2025, il était de 1,036 pour une obligation. Ce droit à l'attribution d'actions est exerçable à partir du 7 septembre 2023, ou en cas d'atteinte de condition de conversion anticipée.

Au cours de l'exercice, aucune obligation n'a fait l'objet d'une demande de conversion. Le taux de conversion cumulé est de 92,2%.

Au 31 mars 2025, le solde des OCEANE s'élève à 194 095 obligations soit une valeur nominale de 21,5 millions d'euros.

Note 11.8 Crédit syndiqué

Le 2 juillet 2018, Rémy Cointreau a signé avec un pool de groupes bancaires un crédit syndiqué de 100 millions d'euros dont l'échéance prévue le 2 juillet 2025 a été anticipée au 29 mars 2024, pour être remplacé par un nouveau crédit syndiqué de 180 millions d'euros à échéance du 29 mars 2029, avec une extension possible de 2 ans.

Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge allant de 75 bps à 130 bps en fonction du niveau d'endettement du Groupe.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée par le respect d'un ratio financier dit « ratio A » (note 11.10).

Ce crédit était utilisé à hauteur de 50,0 millions d'euros au 31 mars 2025.

Note 11.9 Autres emprunts et dettes financières

En M€	2025			2024		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Prêt bilatéral	80,0	-	80,0	80,0	-	80,0
Ligne de crédit confirmée	-	23,6	23,6	-	38,9	38,9
Lignes non confirmées et découverts bancaires	-	99,2	99,2	-	31,3	31,3
Dettes financières des entités ad-hoc	-	53,8	53,8	-	57,1	57,1
Frais de mise en place	(0,0)	-	(0,0)	(0,9)	-	(0,9)
S/TOTAL	80,0	176,7	256,7	79,2	127,3	206,5

Prêt bilatéral

Rémy Cointreau a signé le 4 novembre 2021 un contrat de prêt bilatéral de 80 millions d'euros. Ce prêt d'une durée de 7 ans, remboursable *in fine*, porte intérêt à un taux nominal annuel de 0,60%, payable annuellement à terme échu le 10 novembre de chaque année.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée par le respect d'un ratio financier dit « ratio A » (note 11.10).

Ligne de crédit confirmée

La Financière Rémy Cointreau a obtenu le 28 janvier 2022 une ligne de crédit confirmée dont le montant est de 30 millions d'euros au 31 mars 2025.

Cette ligne est à échéance du 31 mars 2026, les tirages portent intérêt à €STR plus une marge de 30 bps.

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

Note 11.10 RATIO A

La disponibilité et le coût de certains financements du Groupe dépendent d'un *covenant* bancaire dit "ratio A". Ce ratio, est calculé chaque semestre. C'est le rapport entre (a) la moyenne arithmétique de la dette financière nette ajustée fin de semestre et fin de semestre précédent et (b) le résultat brut d'exploitation ajusté des douze mois précédents. L'ajustement de ces agrégats par rapport à leurs valeurs publiées dans les états financiers consiste à exclure l'impact d'IFRS 16 et la dette liée aux engagements d'achat de titres minoritaires.

Ce ratio doit être inférieur ou égal à 4,0 au 30 septembre et au 31 mars de chaque année jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2025, le ratio A s'élève à 2,40 (septembre 2024 : 1,90 ; mars 2024 : 1,68).

Note 11.11 Engagements d'achat de titres de minoritaires

Dans le cadre de l'acquisition de la société Telmont puis d'une augmentation de capital réalisée en février 2023, le groupe Rémy Cointreau a octroyé aux actionnaires minoritaires une promesse d'achat sur leurs titres selon différentes conditions non exerçables avant juillet 2026. La dette relative à ces engagements est évaluée à 6,6 millions d'euros au 31 mars 2025.

NOTE 12 Provisions pour risques et charges

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du Groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée dès lors que le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente

attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

Note 12.1 Variations

En M€	Restructuration	Litiges	Total
Au 31 mars 2024	8,9	1,6	10,5
Dotations	5,8	0,4	6,3
Utilisations	(8,1)	(0,9)	(8,9)
Reprises sans objet	(0,4)	(0,0)	(0,4)
Écarts de conversion	(0,0)	0,0	(0,0)
Au 31 mars 2025	6,2	1,2	7,4

Note 12.2 Échéances

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

En M€	2025	2024
Provisions à long terme (ou échéance non connue)	0,7	0,7
Provisions à court terme	6,7	9,8
TOTAL	7,4	10,5

NOTE 13 Fournisseurs et autres dettes d'exploitation

Les dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2025	2024
Fournisseurs d'eaux-de-vie	320,3	308,0
Autres fournisseurs	233,7	278,4
Avances clients	4,9	6,3
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	58,8	58,0
Droits d'accises à payer	2,0	2,0
Produits divers d'avance	1,2	1,5
Autres dettes	18,3	22,1
TOTAL	639,1	676,3

NOTE 14 Instruments financiers et risques de marché

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le Groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Le Groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le Groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens d'IFRS 9.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.6. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de *caps* et des *swaps* de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et pour la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

Note 14.1 Ventilation des instruments financiers par catégorie

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IFRS 9.

Au 31 mars 2025

En M€	Notes	Valeur au bilan	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Juste valeur par OCI
Actifs financiers non courants	6	16,8	3,2	-	13,7
Instruments financiers dérivés	14	5,2	-	0,8	4,4
Trésorerie et équivalents	9	83,1	-	83,1	-
ACTIFS		105,1	3,2	83,9	18,1
Dettes financières à long terme	11	562,5	562,5	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	196,1	196,1	-	-
Instruments financiers dérivés	14	0,9	-	0,2	0,7
PASSIFS		759,5	758,6	0,2	0,7

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « Détenus à des fins de transaction » (*Trading*).

Au 31 mars 2024

En M€	Notes	Valeur au bilan	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Juste valeur par OCI
Actifs financiers non courants	6	18,3	6,6	-	11,7
Instruments financiers dérivés	14	9,6	-	0,2	9,4
Trésorerie et équivalents	9	93,0	-	93,0	-
ACTIFS		120,9	6,6	93,2	21,1
Dettes financières à long terme	11	514,9	514,9	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	227,8	227,8	-	-
Instruments financiers dérivés	14	1,7	-	0,6	1,1
PASSIFS		744,3	742,7	0,6	1,1

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « Détenus à des fins de transaction » (*Trading*).

Politique de gestion des risques de marché

Le Groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le Groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon maximum

de 36 mois glissants. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le Groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés dont la devise n'est pas l'euro.

La politique de couverture du Groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le Groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du Groupe.

Note 14.2 Ventilation des instruments financiers (taux d'intérêt et taux de change)

En M€	2025	2024
Actif		
Instruments dérivés sur taux d'intérêt	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	5,2	9,6
TOTAL	5,2	9,6
Passif		
Instruments dérivés sur taux d'intérêt	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	0,9	1,7
TOTAL	0,9	1,7

Note 14.3 Instruments dérivés sur taux d'intérêt

Au 31 mars 2025, le Groupe n'a pas d'instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille.

Note 14.4 Instruments dérivés sur taux de change

Pour la couverture des flux commerciaux, le Groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des *swaps* cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du Groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le Groupe adosse de manière parfaite des *swaps* de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée de 1 mois à 1 an.

VENTILATION DES INSTRUMENTS LIÉS À LA COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE EN PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2025

En M€	Nominal ⁽¹⁾	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels				
Vendeur USD (vs EUR)	92,4	1,3	1,3	-
Autres devises (vs EUR)	42,9	0,9	0,9	-
	135,4	2,2	2,2	-
Ventes à terme				
Vendeur USD (vs EUR)	101,6	0,5	0,5	-
Autres devises (vs EUR)	68,3	1,0	1,0	-
	170,0	1,5	1,5	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux⁽³⁾				
Vendeur USD (vs EUR)	3,4	(0,0)	-	(0,0)
Autres devises (vs EUR)	(16,5)	0,1	-	0,1
	(13,1)	0,0	-	0,0
Swap de devises – achat (vente) sur activités de financement⁽³⁾				
Vendeur USD (vs EUR)	(81,4)	0,6	-	0,6
Autres devises (vs EUR)	(24,4)	(0,1)	-	(0,1)
	(105,8)	0,5	-	0,5
TOTAL	186,4	4,2	3,7	0,5

(1) Nominal en devises converti au cours de clôture.

(2) *Fair Value Hedge* : couverture de juste valeur ; *Cash Flow Hedge* : couverture des flux de trésorerie futurs ; *Trading* : détenu à des fins de transaction.

(3) Écart entre le cours de clôture et le cours à terme.

Ventilation des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille au 31 mars 2024

En M€	Nominal ⁽¹⁾	Valeur de marché	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels				
Vendeur USD (vs EUR)	83,5	0,4	0,4	-
Autres devises (vs EUR)	76,7	1,1	1,1	-
	160,1	1,4	1,4	-
Ventes à terme				
Vendeur USD (vs EUR)	120,5	4,6	4,6	-
Autres devises (vs EUR)	72,0	2,3	2,3	-
	192,5	6,9	6,9	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux⁽³⁾				
Vendeur USD (vs EUR)	(7,0)	(0,0)	-	(0,0)
Autres devises (vs EUR)	(19,0)	(0,1)	-	(0,1)
	(26,0)	(0,1)	-	(0,1)
Swap de devises – achat (vente) sur activités de financement⁽³⁾				
Vendeur USD (vs EUR)	(75,5)	(0,2)	-	(0,2)
Autres devises (vs EUR)	(23,9)	(0,1)	-	(0,1)
	(99,3)	(0,3)	-	(0,3)
TOTAL	227,3	8,0	8,4	(0,4)

(1) Nominal en devises converti au cours de clôture.

(2) *Fair Value Hedge* : couverture de juste valeur ; *Cash Flow Hedge* : couverture des flux de trésorerie futurs ; *Trading* : détenu à des fins de transaction.

(3) Écart entre le cours de clôture et le cours à terme.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CHANGE

Compte tenu des couvertures en place, une variation de 10% à la hausse ou à la baisse de la parité EUR/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	2025		2024	
	Parité EUR/USD		Parité EUR/USD	
Valeur de référence	1,0822		1,0784	
	+10%	-10%	+10%	-10%
Cours EUR/USD	1,19	0,97	1,19	0,97
Résultat net	(8,2)	9,7	(3,5)	4,2
Capitaux propres hors résultat net	11,3	(9,0)	12,3	(13,7)
Variation de valeur des instruments financiers	14,8	(11,9)	17,1	(19,3)
Valeur nominale à la clôture :				
■ des instruments USD en portefeuille	179,5	219,4	179,1	218,9
■ des créances USD potentiellement exposées	105,6	129,0	79,3	96,9

Note 14.5 Risque de liquidité

Conformément à IFRS 7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2025 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice.

Le risque de liquidité est induit principalement par la disponibilité des ressources financières.

La plupart des activités du Groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement. Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le Groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2025.

En M€	Avant le 31 mars 2026	Avant le 31 mars 2027	Avant le 31 mars 2028	Avant le 31 mars 2029	Au-delà	Total
Dettes financières et intérêts courus	188,3	28,1	-	130,0	380,0	726,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	639,1	-	-	-	-	639,1
Passifs comptabilisés au 31 mars 2025	827,4	28,1	-	130,0	380,0	1 365,6
Intérêts futurs sur dette financière	28,0	23,7	23,7	23,5	95,4	194,2
TOTAL DÉCAISSEMENTS	855,4	51,8	23,7	153,5	475,4	1 559,8

Les ressources confirmées et leur disponibilité sont les suivantes (voir également la note 11 pour la description des dettes financières) :

En M€	2025	2024
Ressources à taux fixes	481,5	561,5
Ressources à taux variables	210,0	220,0
TOTAL	691,5	781,5
Dont long terme	661,5	661,5
Dont court terme	30,0	120,0
TOTAL	691,5	781,5
Dont disponibilité soumise au respect du ratio A	640,0	720,0
Dont disponibilité sans condition de ratio	51,5	61,5
TOTAL	691,5	781,5
Dont non utilisé au 31 mars	130,0	180,0
Dont non utilisé au 31 mars en % des ressources disponibles	19%	23%

La disponibilité de certains financements est conditionnée par le respect d'un *covenant* bancaire dit "ratio A" (note 11.10), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 4,0. Le ratio A s'établit à 2,40 au 31 mars 2025. Le Groupe est confiant dans sa capacité à respecter ce ratio à court, moyen et long termes ainsi que dans sa capacité à renouveler les financements qui arrivent à échéance dans les années qui viennent.

Le groupe Rémy Cointreau dispose par ailleurs de 315 millions de lignes bilatérales non confirmées au 31 mars 2025.

La notation du Groupe est revue annuellement. Au 31 mars 2025, Moody's attribue la note Baa3, perspective stable.

NOTE 15 Information sectorielle**Ventilation par secteurs opérationnels**

Conformément aux dispositions d'IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par secteur d'activité ou géographique.

a) Secteur d'activité

Les activités du Groupe sont organisées autour de son portefeuille de marques détenues en propre. Le management du Groupe analyse la performance des marques en premier niveau en les ventilant dans deux secteurs distincts :

- "Cognac" comprenant les marques Rémy Martin et Louis XIII ;
- "Liqueurs et Spiritueux" comprenant toutes les autres marques du Groupe.

Le secteur "Liqueurs et Spiritueux" est un regroupement de marques ayant des caractéristiques similaires en ce qui concerne leur élaboration, leur distribution, leur clientèle et leur niveau de marge à long terme.

Les marques ainsi regroupées sont : Cointreau, Metaxa, St-Rémy, Mount Gay, Ponche Kuba, Bruichladdich, The Botanist, Westland, Le Domaine des Hautes Glaces, Belle de Brilllet et Telmont.

L'activité "Marques partenaires", correspondant à la distribution de marques tierces dans certaines filiales de distribution du Groupe dans le cadre de contrats à durée déterminée, est analysée de manière distincte.

L'activité "Holding" inclut les frais de structure centraux qui ne sont pas alloués aux différentes marques dans l'analyse de leur performance.

Les indicateurs clés sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant et la marge opérationnelle courante.

Il n'y a pas de différences de principes comptables entre les données publiées et les données par secteur utilisées par le management du Groupe. Cependant, compte tenu de la sensibilité des activités du Groupe aux variations de change, les analyses de performance sont réalisées à cours publiés et à cours de change constant.

Ainsi les secteurs présentés dans l'analyse par secteur de premier niveau requise par la norme IFRS 8 sont "Cognac", "Liqueurs & Spiritueux", "Marques Partenaires", "Holding".

b) Secteur géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe/Moyen-Orient/Afrique, Amériques, Asie Pacifique. « Asie Pacifique » regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

Note 15.1 Activités**15.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant****AU 31 MARS 2025**

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Holding	Total
Facturation nette des remises et assimilées	666,2	385,2	24,4	-	1 075,8
Droits et taxes collectés	(54,4)	(32,6)	(4,1)	-	(91,2)
CHIFFRE D'AFFAIRES	611,8	352,5	20,3	-	984,6
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	184,5	51,5	(1,4)	(17,7)	217,0

AU 31 MARS 2024

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Holding	Total
Facturation nette des remises et assimilées	835,8	422,3	33,7	-	1 291,8
Droits et taxes collectés	(57,1)	(34,5)	(6,0)	-	(97,6)
CHIFFRE D'AFFAIRES	778,6	387,8	27,7	-	1 194,1
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	265,7	56,7	(0,3)	(17,7)	304,4

Il n'y a pas de ventes intersectorielles.

15.1.2 Ventilation du bilan

AU 31 MARS 2025

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	543,9	455,5	0,6	40,2	1 040,2
Actifs circulants	1 946,0	312,5	7,6	29,6	2 295,7
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,2	5,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	83,1	83,1
TOTAL DE L'ACTIF	2 489,9	767,9	8,2	158,1	3 424,2
Capitaux propres	-	-	-	1 929,3	1 929,3
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	758,6	758,6
Provisions pour risques et charges	11,9	5,4	0,4	7,7	25,4
Impôts différés et courants	0,0	0,0	0,0	70,9	70,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	528,1	88,1	3,4	19,6	639,1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,9	0,9
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	540,0	93,5	3,8	2 786,9	3 424,2
Droits d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la « rentabilité des capitaux employés » (ROCE)	254,6	258,7	0,4	-	513,6
Base de calcul du ROCE	1 695,4	415,8	4,0	-	2 115,2

AU 31 MARS 2024

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	547,9	442,9	1,0	45,5	1 037,3
Actifs circulants	1 857,7	298,9	10,0	64,2	2 230,8
Instruments financiers dérivés	-	-	-	9,6	9,6
Trésorerie et équivalents	-	-	-	93,0	93,0
TOTAL DE L'ACTIF	2 405,6	741,9	11,0	212,3	3 370,7
Capitaux propres	-	-	-	1 845,6	1 845,6
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	742,7	742,7
Provisions pour risques et charges	14,8	6,4	0,7	8,9	30,8
Impôts différés et courants	-	-	-	73,8	73,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	562,8	89,3	4,5	19,7	676,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1,7	1,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	577,6	95,6	5,2	2 692,3	3 370,7
Droits d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la « rentabilité des capitaux employés » (ROCE)	259,0	257,5	0,6	-	517,1
Base de calcul du ROCE	1 569,0	388,7	5,2	-	1 962,9

15.1.3 Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

La mesure de rentabilité des capitaux employés est effectuée à partir des indicateurs suivants :

- résultat opérationnel courant par activité (note 15.1.1) ;
- ventilation du bilan par activité hors certains incorporels (note 15.1.2).

Les résultats opérationnels courants et les capitaux employés sont identifiés par branche d'activité sur base analytique. Les résultats et

les capitaux employés des activités réseau de distribution et holding sont répartis en fonction du prorata de chiffre d'affaires et des stocks réels.

La rentabilité des capitaux employés est un indicateur clé pour le management du Groupe. Il est notamment utilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

AU 31 MARS 2025

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	1 695,4	184,5	10,9%
Liqueurs et spiritueux	415,8	51,5	12,4%
S/TOTAL MARQUES GROUPE	2 111,2	236,0	11,2%
Marques partenaires	4,0	(1,4)	-
Holding	-	(17,7)	-
TOTAL	2 115,2	217,0	10,3%

AU 31 MARS 2024

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	1 569,0	265,7	16,9%
Liqueurs et Spiritueux	388,7	56,7	14,6%
SOUS-TOTAL MARQUES GROUPE	1 957,7	322,4	16,5%
Marques partenaires	5,2	(0,3)	-
Holding	-	(17,7)	-
TOTAL	1 962,9	304,4	15,5%

15.1.4 Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2025	2024	2025	2024
Cognac	25,7	48,3	24,0	22,2
Liqueurs et Spiritueux	23,9	22,0	13,8	12,6
Marques partenaires	0,0	0,1	0,1	0,1
TOTAL	49,6	70,4	37,8	34,9

Note 15.2 Zones géographiques

Chiffre d'affaires

En M€	2025	2024
Europe/Moyen-Orient/Afrique ⁽¹⁾	226,9	261,5
Amériques ⁽²⁾	363,2	451,7
Asie Pacifique ⁽²⁾	394,4	480,9
TOTAL	984,6	1 194,1

(1) Le chiffre d'affaires sur la France s'élève à 19,2 M€ au 31 mars 2025 (mars 2024 : 19,9 M€).

(2) Les États-Unis et la Chine sont les premiers contributeurs des zones Amériques et Asie Pacifique.

Au 31 mars 2025, le premier client du groupe représentait moins de 11% du chiffres d'affaires.

Bilan

AU 31 MARS 2025

En M€	Europe/ Moyen-Orient/ Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	884,1	109,4	46,7	-	1 040,2
Actifs circulants	1 957,5	172,7	165,6	-	2 295,7
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,2	5,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	83,1	83,1
TOTAL DE L'ACTIF	2 841,6	282,1	212,2	88,3	3 424,2
Capitaux propres	-	-	-	1 929,3	1 929,3
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	758,6	758,6
Provisions pour risques et charges	19,1	0,2	6,1	-	25,4
Impôts différés et courants	56,5	0,4	14,0	-	70,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	444,8	56,2	138,1	-	639,1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,9	0,9
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	520,4	56,7	158,3	2 688,8	3 424,2

AU 31 MARS 2024

En M€	Europe/ Moyen-Orient/ Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	873,9	111,0	52,5	-	1 037,3
Actifs circulants	1 870,9	149,5	210,4	-	2 230,8
Instruments financiers dérivés	-	-	-	9,6	9,6
Trésorerie et équivalents	-	-	-	93,0	93,0
TOTAL DE L'ACTIF	2 744,8	260,4	262,9	102,6	3 370,7
Capitaux propres	-	-	-	1 845,6	1 845,6
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	742,7	742,7
Provisions pour risques et charges	25,2	5,1	0,4	-	30,8
Impôts différés et courants	54,9	0,3	18,5	-	73,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	439,1	61,7	175,4	-	676,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	1,7	1,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	519,3	67,2	194,4	2 589,9	3 370,7

Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2025	2024	2025	2024
Europe/Moyen-Orient/Afrique	44,2	53,5	29,5	27,5
Amériques	3,3	12,6	4,2	3,8
Asie Pacifique	2,2	4,2	4,1	3,6
TOTAL	49,6	70,4	37,8	34,9

NOTE 16 Charges par nature

Le résultat opérationnel courant inclut notamment les charges suivantes :

En M€	2025	2024
Frais de personnel	(229,5)	(236,9)
Amortissement et dépréciation des immobilisations	(46,8)	(45,1)
Dépenses de publicité et de promotion	(199,6)	(255,3)

Les frais de personnel comprennent notamment les salaires et charges sociales, les coûts des plans de retraites, les charges liées aux plans d'actions gratuites, les avantages en nature.

NOTE 17 Effectifs

Les effectifs sont exprimés à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

	2025	2024
France	778	810
Europe (hors France) – Afrique	281	285
Amériques	324	342
Asie Pacifique	473	506
TOTAL	1 856	1 943

NOTE 18 Autres produits et charges non courants

Le poste « Autres produits et charges non courants » comprend les éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du Groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres

éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur, des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession (note 1.8).

<i>En M€</i>	2025	2024
Coûts de restructuration	(5,4)	(12,4)
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	0,4	-
Autres éléments	(1,0)	(0,4)
TOTAL	(6,0)	(12,8)

Les coûts de restructuration sont principalement des coûts liés à la réorganisation de la distribution aux États-Unis, en Chine et en Europe.

NOTE 19 Résultat financier

Note 19.1 Coût de l'endettement financier net par nature de financement

En M€	2025	2024
Emprunts obligataires	-	(1,0)
OCEANE	-	(0,6)
Placement privé obligataire	(23,6)	(13,3)
Autres emprunts	(0,5)	(0,5)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(6,3)	(9,7)
Prêt relais	-	(3,5)
Charge financière des entités <i>ad hoc</i>	(2,1)	(1,7)
Effet de désactualisation dette de loyer IFRS 16	(1,5)	(1,5)
Coût de l'endettement financier brut	(34,0)	(31,8)
Intérêts sur placements de trésorerie	0,4	0,1
Coût de l'endettement financier net	(33,7)	(31,7)

Les dettes financières sont décrites en note 11.

Note 19.2 Autres produits et charges financiers

Le montant présenté en perte et gains de change comprend principalement l'effet de l'application de la norme IFRS 9 sur le portefeuille d'instruments financiers dérivés de change, pour la partie dite « non efficace », ainsi que le résultat de change dégagé sur les flux financiers. Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute (note 1.6).

En M€	2025	2024
Perte de change	(1,3)	(2,0)
Autres charges financières des entités <i>ad hoc</i>	(6,0)	(3,1)
Autres	(1,6)	(1,7)
Autres produits et charges financiers	(8,9)	(6,8)

NOTE 20 Impôts sur les bénéfices

En application de la norme IAS 12, le Groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des

écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces déficits pourront être imputés.

Note 20.1 Effet net des impôts sur les bénéfices

En M€	2025	2024
(Charge) produit net d'impôt courant	(50,8)	(61,2)
(Charge) produit net d'impôt différé	2,6	(8,3)
Impôts sur le résultat	(48,2)	(69,4)
Taux d'impôt effectif publié	(28,6%)	(27,4%)
Taux d'impôt effectif hors éléments non récurrents	(27,2%)	(27,1%)

L'impôt sur le résultat du Groupe de l'exercice clos au 31 mars 2025 comprend une charge de 2,5 millions d'euros au titre de la contribution exceptionnelle sur le bénéfice des grandes entreprises instaurée en France en février 2025.

Note 20.2 Régime fiscal

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95% au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

Note 20.3 Analyse de l'origine et ventilation des impôts différés

En M€	2025	2024
Répartition par nature		
Provisions pour retraite	3,8	4,3
Provisions réglementées	(29,2)	(26,8)
Autres provisions	4,7	4,4
Marques	(75,9)	(75,8)
Immobilisations	(9,5)	(7,0)
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	(1,3)	(1,2)
Marges sur stocks	49,4	42,7
Déficits reportables	4,6	2,8
Instruments financiers	(0,3)	(1,4)
Autres différences temporaires	26,1	29,3
POSITION NETTE – ACTIVE (PASSIVE)	(27,5)	(28,9)
Répartition par groupe fiscal		
Intégration fiscale France	(33,0)	(38,8)
Intégration fiscale États-Unis	4,2	4,4
Autres sociétés	1,4	5,5
POSITION NETTE – ACTIVE (PASSIVE)	(27,5)	(28,9)
Actifs d'impôt différés	21,3	25,6
Passifs d'impôt différés	(48,7)	(54,5)
Position nette – active (passive)	(27,5)	(28,9)

Note 20.4 Défis fiscaux et moins-values reportables

Au 31 mars 2025, les déficits fiscaux reportables s'élevaient à 75,0 millions d'euros (2024 : 47,7 millions d'euros) et sont principalement liés à des pertes fiscales réalisées en France, à la Barbade et au Royaume-Uni. L'économie d'impôt potentielle

déoulant de l'utilisation de ces déficits est de 14,4 millions d'euros (2024 : 10,4 millions d'euros). Sur ces déficits, le Groupe a reconnu un actif net de 4,6 millions d'euros qu'il projette de recouvrer d'ici mars 2028.

Note 20.5 Preuve d'impôt

Au 31 mars 2025, les impôts sur le résultat représentent une charge de 48,2 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français de 25,83% s'analyse comme suit :

En M€	2025	2024
Impôt théorique	(43,5)	(65,4)
Impôt réel	(48,2)	(69,4)
ÉCART	(4,7)	(4,0)
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	0,9	(4,2)
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	-	2,5
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	(2,9)	(2,9)
Écart de taux d'imposition de filiales étrangères	0,2	1,9
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	(0,4)	(1,3)
Contribution exceptionnelle sur le bénéfice des grandes entreprises - France	(2,5)	-
TOTAL	(4,7)	(4,0)

NOTE 21 Résultat net hors éléments non récurrents

Le résultat net hors éléments non récurrents correspond au résultat net corrigé des autres produits et charges opérationnels décrits en note 18, des effets d'impôt associés, du résultat des activités cédées ou en cours de cession et de la contribution sur distribution de dividende en numéraire. Il fait partie des indicateurs clés de performance utilisés par le management et mis en avant dans la communication externe.

Note 21.1 Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère se réconcilie comme suit avec le résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère :

En M€	2025	2024
Résultat net – part du Groupe	121,2	184,8
Résultat enregistré en "Autres produits et charges non courants" (note 18)	6,0	12,8
Impôt sur "autres produits et charges non courants"	(1,7)	(2,8)
Contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés - France (note 20)	2,5	-
Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe	128,0	194,8

Note 21.2 Résultat net hors éléments non récurrents par action – part attribuable aux propriétaires de la société mère

En M€	Notes	2025	2024
Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe		128,0	194,8
Nombre d'actions			
■ de base	10.2	51 415 283	50 719 758
■ dilué	10.2	51 803 143	51 119 230
Par action (en €)			
■ de base		2,49	3,84
■ dilué		2,47	3,81

NOTE 22 Variation du besoin en fonds de roulement

En M€	Variation du BFR sur						2025
	2024	éléments opérationnels	flux d'investissements	flux financiers	Variations non cash	Écarts de conversion	
Stocks (note 7)	1 962,8	136,4	-	-	4,7	1,6	2 105,6
Créances clients (note 8)	132,5	(30,5)	-	-	0,6	0,4	102,8
Dettes fournisseurs (note 13)	(586,4)	36,8	1,6	(6,0)	0,0	0,0	(553,9)
Autres créances et autres dettes d'exploitation (notes 8 et 13)	15,8	(16,1)	-	-	(0,5)	0,3	(0,5)
SOUS-TOTAL	1 524,7	126,7	1,6	(6,0)	4,8	2,2	1 654,0
Réintégration d'éléments non cash du résultat brut d'exploitation		5,1					
Variation du besoin en fonds de roulement		131,7					

NOTE 23 Retraites et engagements assimilés

La valorisation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurances.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe sont celles édictées par la norme IAS 19R.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les écarts actuariels calculés lors de la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (écarts d'expérience et effet des changements d'hypothèses) sont imputés aux capitaux propres.

Note 23.1 Engagements au titre des régimes à prestations définies

Au 31 mars 2025, les régimes à prestations définies, qui font l'objet d'une évaluation actuarielle, concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives concernant un effectif de 736 personnes ;
- des régimes de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le Groupe en France, en Allemagne, en Belgique et en

Suisse concernant 257 personnes dont 83 actifs et 174 retraités ou différés ;

- un régime de santé post-emploi en France concernant une population fermée de 21 retraités.

La répartition par type de régime du passif constaté dans les comptes consolidés est la suivante :

En M€	2025	2024
Indemnités de fin de carrière	8,0	8,3
Retraites complémentaires	8,7	10,9
Médailles du travail	0,7	0,7
Frais médicaux des retraités	0,3	0,3
TOTAL	17,7	20,2

Le passif lié à ces engagements est localisé en France pour 15,0 millions d'euros dont 8,0 millions d'euros pour les indemnités de fin de carrière, 6,0 millions d'euros pour les retraites complémentaires et 1,0 million d'euros pour les autres avantages.

En M€	2025	2024
Dette actuarielle début de période	30,3	28,4
Coût normal	1,9	1,6
Intérêt sur la dette actuarielle	0,8	0,8
Effet des modifications de régimes	(0,2)	(0,4)
Cotisations perçues	0,2	0,3
Prestations payées	(4,9)	(1,9)
Pertes (gains) actuariels	(1,2)	1,4
Écarts de conversion/Variation de périmètre	0,1	0,1
Dette actuarielle fin de période	27,1	30,3
dont non financé	14,0	14,9
dont partiellement financé	13,2	15,4
Valeur des actifs de couverture début de période	10,7	10,4
Rendement	0,2	0,3
Cotisations perçues	2,1	1,2
Effet des modifications de régimes	-	-
Prestations payées	(3,2)	(1,8)
(Pertes) gains actuariels	0,1	0,4
Écarts de conversion	0,1	0,1
Valeur des actifs de couverture fin de période	10,1	10,7
Engagements de retraite	17,1	19,7
PASSIF	17,7	20,2
ACTIF	0,6	0,6

Les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurances qui les investissent dans leur actif général. Ils sont localisés en France pour 1,2 million d'euros.

Note 23.2 Coût de la période

En M€	2025	2024
Coût normal	(1,9)	(1,6)
Intérêt sur la dette actuarielle	(0,8)	(0,8)
Rendement attendu des placements	0,2	0,3
Effet des modifications de régime	0,2	0,4
Produit (charge) de la période	(2,3)	(1,8)
Prestations	1,6	0,1
Contribution employeur	1,9	1,0
Produit (charge) net de la période	1,2	(0,7)
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation moyen	3,05%	3,06%
Taux moyen de revalorisation des salaires	2,45%	2,54%
Espérance de durée moyenne d'activité	10 ans	10 ans
Taux de rendement attendu des placements	2,24%	2,88%
Paiements estimés pour les 5 prochains exercices :	8,2	10,4
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur la dette actuarielle brute	(0,1)	(0,8)
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur le coût normal	-	-

NOTE 24 Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels

Note 24.1 Engagements liés aux activités opérationnelles

En M€	2025	2024
Engagements d'achat d'immobilisations	28,0	25,1
Engagements d'achat d'eaux-de-vie	273,9	414,0
Engagements d'achat d'autres spiritueux	35,5	61,9
Autres engagements d'achat	37,5	34,8

Les engagements d'achat d'immobilisations concernent des acquisitions de fûts de vieillissement à Cognac, ainsi que des projets immobiliers pour les Maisons Rémy Martin et Bruichladdich.

Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture. Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour

l'essentiel relatifs à des contrats pluriannuels conclus avec des bouilleurs de cru.

Les autres engagements d'achat comprennent des engagements d'achat d'articles de conditionnement, des engagements de dépenses de publicité et de promotion et d'autres engagements d'achat divers.

VENTILATION PAR ÉCHÉANCE POUR LES ENGAGEMENTS AU 31 MARS 2025

En M€	Total	2026	Au-delà
Engagements d'achat d'immobilisations	28,0	16,8	11,1
Engagements d'achat d'eaux-de-vie	273,9	66,4	207,5
Engagements d'achat d'autres vins et spiritueux	35,5	20,5	15,0
Autres engagements d'achat	37,5	18,5	19,0

Note 24.2 Engagements liés au financement, cautions et autres garanties similaires

En M€	2025	2024
Cautions douanières	75,0	39,6
Cautions environnementales	2,8	2,8
Warrants agricoles et gages sur stocks AFC *	55,0	55,0
Autres garanties	5,3	5,5

Une partie des stocks d'eaux-de-vie de la coopérative Alliance Fine Champagne fait l'objet de warrants et gages permettant ainsi à la coopérative de garantir ses financements (note 11.9), représentant 14% de la valeur de ses stocks au 31 mars 2025 (note 7.1).

VENTILATION PAR ÉCHÉANCE POUR LES ENGAGEMENTS AU 31 MARS 2025

En M€	Total	2025	Au-delà
Cautions douanières	75,0	35,0	40,0
Cautions environnementales	2,8	-	2,8
Warrants agricoles et gages sur stocks AFC	55,0	30,0	25,0
Autres garanties	5,3	0,1	5,2

Note 24.3 Actifs et passifs éventuels relatifs aux opérations de cession

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Il n'y a pas de garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2025.

Note 24.4 Autres passifs éventuels

Le 5 janvier 2024, Les associations de représentation de la filière (SpiritsEUROPE et BNIC) et les acteurs du secteur (dont le groupe Rémy Cointreau) ont été informés de l'ouverture d'une enquête antidumping en Chine par le ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM). Cette enquête vise les exportations de brandy des états membres de l'Union européenne vers la Chine dans des contenants de moins de 200 litres, entre le 1^{er} octobre 2022 et le 30 septembre 2023. Cette enquête, d'une durée initiale de 12 mois a été prorogée de 6 mois et devrait donc se conclure le 5 juillet 2025. Rémy Cointreau s'est immédiatement rapproché de ses représentants institutionnels et coopère pleinement avec les autorités chinoises dans le cadre de cette enquête. Ainsi, conformément à la procédure, le Groupe a soumis au MOFCOM les informations détaillées requises pour chacune des sociétés impliquées dans la production et la commercialisation des produits objets de l'enquête dans l'Union européenne et en Chine (principalement les cognacs Rémy Martin).

Le 11 octobre 2024, le MOFCOM a annoncé la mise en oeuvre de droits additionnels provisoire. A partir cette date, toutes les importations font l'objet d'un dépôt de garantie auprès des douanes chinoises calculé sur la base de cette taxe et du prix d'importation. Pour Rémy Cointreau, le taux est de 38,1% auquel s'ajoutent d'autres taxes (consumption tax et TVA d'importation). Le Groupe s'acquitte de cette obligation via la mise en place d'une garantie bancaire. Le niveau des stocks dédouanés a été réduit pour minimiser les impacts. A la date de clôture, l'impact de l'issue de cette procédure n'est pas connu et reste soumis à des nombreuses incertitudes. Les coûts externes engagés pour le suivi de la procédure sont comptabilisés en

« Autres produits et charges non courants » (note 18). Le Groupe et le secteur du Cognac, représenté notamment par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac sont très fortement mobilisés par l'enquête compte tenu de ses impacts économiques majeurs. La Chine est un partenaire commercial historique de Rémy Cointreau et du secteur des spiritueux européens. Les relations et le niveau de coopération ont toujours été excellents. Convaincu de la conformité de ses produits et de ses pratiques commerciales aux réglementations chinoises et internationales, le Groupe aborde les futures discussions avec confiance et diligence.

Le 2 avril 2025, le gouvernement Trump a annoncé l'instauration de droits de douane pour de nombreux produits importés aux États-Unis quelle que soit leur origine. Le taux s'appliquant aux produits du Groupe est de 10% de la valeur d'importation depuis mai 2025 (contre 0% auparavant). La durée de ces mesures et l'évolution des taux selon l'origine des produits n'étaient pas connus à la date de clôture. Aucune provision n'a été constituée à ce titre.

À la date de clôture, différentes sociétés du Groupe, en France et à l'étranger, font l'objet de contrôles fiscaux portant sur des exercices antérieurs et sont engagées dans diverses autres procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments hors-bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

NOTE 25 Parties liées

Note 25.1 Relations avec les entreprises associées

Au 31 mars 2025, la seule entreprise associée au groupe Rémy Cointreau est la société Spirits Platform Pty Ltd.

Les transactions avec cette entreprise sont décrites en note 5.

Note 25.2 Relations avec Orpar et Andromède

Andromède est actionnaire principal de Rémy Cointreau au travers d'Orpar. Les transactions entre Rémy Cointreau et ces deux sociétés sont les suivantes :

En M€	2025	2024
Prestations facturées	2,4	2,4
Compte clients autres créances	0,7	0,7

Note 25.3 Relations avec les entreprises ayant un actionnaire ou des administrateurs communs

Andromède, actionnaire d'Orpar, est également actionnaire du Groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, *leader* dans les activités de tonnellerie et de bouchage. À ce titre, différentes filiales du Groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

En M€	2025	2024
Achats d'immobilisations	10,7	8,4
Compte fournisseurs	2,0	1,1

Note 25.4 Organes de direction

Les organes de direction comprennent les membres du conseil d'administration et du comité exécutif.

Le comité exécutif comprend le directeur général assisté de 10 membres.

Les données ci-dessous comprennent les rémunérations dues aux membres des organes de direction pendant leur période de fonction dans ces organes.

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable, les avantages en nature et toutes les charges sociales directement induites par ces rémunérations.

En M€	2025	2024
Avantages à court terme	8,6	8,1
Avantages postérieurs à l'emploi	1,1	1,2
Charge liée aux plans d'options et assimilés	2,9	4,4
Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration	0,6	0,7
TOTAL	13,2	14,3

NOTE 26 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires d'audit dus aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau au titre de l'exercice clos au 31 mars 2025 s'élèvent à 1,6 million d'euros pour les missions de certification et 194 milliers d'euros pour les autres missions.

	PricewaterhouseCoopers ⁽¹⁾				Forvis Mazars ⁽²⁾				ACA Nexia			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Services de certification des comptes	947	974	97%	87%	645	645	93%	93%				
■ Rémy Cointreau SA	249	252			217	212						
■ Filiales intégrées globalement	698	721			428	433						
Services autres que la certification des comptes ⁽³⁾	34	142	3%	13%	45	50	7%	7%	-	-	-	-
■ Rémy Cointreau SA	-	110			-	38						
■ Filiales intégrées globalement	34	32			45	13						
Certification des informations en matière de durabilité									115		100%	
■ Rémy Cointreau SA									115			
TOTAL	981	1 115	100%	100%	690	696	100%	100%	115	-	100%	-

(1) Dont France 472 K€ au titre de la certification des comptes pour l'exercice clos au 31 mars 2025.

(2) Dont France 270 K€ au titre de la certification des comptes pour l'exercice clos au 31 mars 2025.

(3) Les services autres que la certification des comptes concernent principalement la mission de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, sociétales et environnementales et des consultations en matière de conformité.

NOTE 27 Événements postérieurs à la clôture

- **9 avril 2025** : Le conseil d'administration de Rémy Cointreau, présidé par Marie-Amélie de Leusse, a annoncé avoir pris acte de la démission d'Éric Vallat de ses fonctions de directeur général, effective cet été.
- **28 mai 2025** : Le conseil d'administration a annoncé l'arrivée de Franck Marilly en tant que directeur général du Groupe. Il prendra ses fonctions le 25 juin 2025 et succèdera à cette date à Éric Vallat.

NOTE 28 Liste des sociétés consolidées

Au 31 mars 2025, le périmètre de consolidation inclut 46 sociétés (45 au 31 mars 2024). 45 sociétés sont en intégration globale et 1 mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Spirits Platform Pty Ltd qui clôture au 30 septembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt (en capital et en droits de vote)	
		2025	2024
EUROPE			
France			
Rémy Cointreau SA ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Services ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
CLS Rémy Cointreau ⁽¹⁾	Production/Distribution	100,0	100,0
Domaines Rémy Martin ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,0	100,0
E. Rémy Martin & C° ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Cointreau ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Les Domaine des Hautes Glaces ⁽¹⁾	Production	99,2	99,2
Rémy Cointreau International Marketing Service ⁽¹⁾	Autre	100,0	100,0
Rémy Cointreau Libra ⁽¹⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Storeco ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Maison J.R. Brillet ⁽²⁾	Production/Distribution	-	100,0
SCEA Brillet des Aireaux ⁽¹⁾	Production	100,0	100,0
Champagne de Telmont	Production/Distribution	88,0	88,0
Rémy Cointreau France Distribution ⁽¹⁾	Distribution	100,0	100,0
Maison Psyché ⁽¹⁾	Holding/Finance	95,0	95,0
Rémy Cointreau Ventures ⁽¹⁾⁽³⁾	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Rémy Cointreau Nederland Holding NV (Pays-Bas)	Holding/Finance	100,0	100,0
Cointreau Holding GmbH (Allemagne)	Holding/Finance	100,0	100,0
S. & E. & A. Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,0	100,0
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Europe & MEA SA (Suisse)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Luxembourg SA (Luxembourg)	Distribution	100,0	100,0
Bruichladdich Distillery Company Ltd (Royaume-Uni)	Production	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Distribution Ltd (Royaume-Uni)	Distribution	100,0	100,0

Sociétés	Activité	% d'intérêt (en capital et en droits de vote)	
		2025	2024
AMÉRIQUES			
États-Unis			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,0	100,0
The Westland Distillery Company	Production	100,0	100,0
Maison Psyché Americas Inc	Distribution	100,0	100,0
Barbade			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	95,2	95,2
Mount Gay Holding Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Autres pays			
Cointreau Do Brazil (licores) Ltda (Brésil)	Autre	100,0	100,0
ASIE/PACIFIQUE/AFRIQUE			
Chine/Hong Kong			
Rémy Cointreau Shanghai Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai RC Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Concord Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Pacifique Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Caves de France	Holding/Finance	100,0	100,0
Shanghai Rémy Cointreau I&E Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai Rémy Cointreau Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Autres pays			
Rémy Cointreau Taiwan Pte Ltd (Taiwan)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau South Africa Pty Ltd (Afrique du Sud)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Malaysia (Malaisie)	Distribution	100,0	100,0
Spirits Platform Pty Ltd (Australie) ⁽⁴⁾	Distribution	37,0	37,0

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française.

(2) Société fusionnée dans Cointreau.

(3) Création de l'exercice.

(4) Mise en équivalence.